

## CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du

mercredi 21 novembre 2007

Présidence de

Monsieur Pierre-William LOUP, Président

Concerne:

Préavis 20/2007 OUVERTURE DU MARCHE DE L'ELECTRICITE – CREATION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE – REPONSE A LA MOTION DE MONSIEUR MICHEL AGUET DU 21 MARS 2007

## LE CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

- vu le préavis municipal N° 20-2007 du 17 octobre 2007,
- ouï le rapport de la Commission nommée pour examiner cette affaire,
- vu le préavis de la Commission des finances.

## décide

- d'approuver la participation de la Ville de Pully à la constitution de la société anonyme destinée à constituer un pôle fort d'approvisionnement en électricité au niveau romand ;
- d'allouer à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 154'500.- pour la souscription de 1'545 actions nominatives de CHF 100.- nominal chacune, libérales à la constitution de la société ;
- d'autoriser la Municipalité à souscrire des actions supplémentaires ou à en céder en cas de nouvelle répartition du capital actions à concurrence de CHF 50'000.- et de lui allouer le crédit nécessaire;
- d'autoriser la Municipalité à signer tout acte relatif aux buts poursuivis ;
- d'allouer à la Municipalité un crédit CHF 150'000.- pour la mise en œuvre du projet, crédit qui sera amorti sur une année ;

- d'approuver l'amortissement sur une seule année du montant dépensé, dans le cadre du préavis 24-2002 ;
- d'approuver la réponse à la motion de Monsieur Michel Aguet du 21 mars 2007.

Pour le BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL DE PULLY

La secrétaire

Pierre-William LOUP raqueline VALLOTTON

Pully, le 22 novembre 2007

Le président